

Intervention d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

Débat organisé sur la pollution

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers collègues, la pollution à Paris n'est pas un mal nécessaire auquel nous devrions nous résoudre. Elle constitue un problème sanitaire que nous devons résoudre. Il en va de de notre responsabilité politique mais également de notre responsabilité morale. Aucune civilisation urbaine pérenne ne peut s'établir dans une atmosphère viciée. Aucun progrès social, culturel, économique ou scientifique ne peut profiter aux Parisiens s'ils respirent un air empoisonné.

C'est fort de cette conviction que depuis 2001 nous nous sommes engagés pour faire baisser la pollution en développant les transports en commun, en rééquilibrant l'espace public au profit des piétons et des cyclistes, mais également en inventant de nouveaux moyens de déplacement comme Vélib et Autolib. Nous avons ainsi fait progresser la mobilité des Parisiens tout réduisant de 25% la circulation automobile, qui est le principal vecteur de pollution de l'air. C'est à ce volontarisme politique souvent critiqué et moqué par les partisans du statuquo que nous devons la nette amélioration observée sur le front de l'environnement à Paris.

Les millions de personnes qui habitent, travaillent ou séjournent dans notre ville respirent aujourd'hui 35% de particules fines, 30% d'oxydes d'azote et 13% d'émissions de CO2 de moins qu'il y a dix ans. Ces résultats montrent aux sceptiques que l'action publique peut avoir raison des préjugés et des habitudes quand l'intérêt général est en jeu. Ils permettent d'affirmer que chacun des efforts que nous avons demandés aux Parisiens comme aux Franciliens étaient nécessaires. Mais il est malheureusement impossible de dire aujourd'hui qu'ils ont été suffisants. Avec 30 jours de dépassement du seuil d'information et 30 jours du dépassement du seuil d'information et 6 jours de dépassement du seuil d'alertes aux particules fines observés en 2013, Paris et sa métropole continuent à souffrir d'un niveau élevé de pollution.

C'est la raison pour laquelle, avec mon adjoint aux transports, Christophe Najdovski, je souhaite m'attaquer dès le début de cette mandature au mal endémique auquel notre ville peine à faire face : celui de la pollution liée au trafic automobile en général et au diesel en particulier. C'est dans un esprit combattif et constructif que nous proposons aujourd'hui à la fois les mesures d'urgence et les dispositions pérennes nécessaires à la santé des Parisiens comme à la salubrité et à l'attractivité de Paris.

A l'occasion des pics de pollution répétés qui se sont produits en mars, nous avons pu identifier d'importantes marges de progrès dans la réponse des pouvoirs publics. En favorisant une intervention plus systématique, plus progressive et mieux coordonnée des différents acteurs, les mesures graduées que nous envisageons de mettre en place doivent offrir aux Parisiens et aux Franciliens des nouvelles garanties en termes de réactivité et d'efficacité.

Nous réagissons déjà au dépassement du seuil d'information par la gratuité immédiate du stationnement résidentiel. Nous irons plus loin en associant à tout dépassement du seuil d'alerte la gratuité de Vélib et d'Autolib. Enfin, si les Parisiens restent exposés plus d'une journée à des quantités de particules trop élevées, nous solliciterons de la préfecture de police et du STIF la mise en place de la circulation alternée et la gratuité dans les transports en commun.

Là où nous avons trop tendance à subir, nous nous mettons en situation d'agir pour revenir le plus rapidement possible à une situation acceptable. C'est pour nous un acte de responsabilité.

Cette gestion renouvelée de l'urgence ne nous dispense pas de traiter les causes profondes de la pollution. Pour permettre à Paris de sortir définitivement du diesel à l'horizon 2020, nous demandons dès aujourd'hui au gouvernement de définir rapidement les conditions d'une transition nationale cohérente et respectueuse de la justice sociale. Dans le même esprit, nous demanderons au STIF d'éradiquer le plus rapidement possible le diesel de son parc, comme nous le ferons au sein de la municipalité avant la fin de l'année.

Les 5 millions d'euros que nous consacrons à la conversion immédiate et complète de la flotte municipale, hors véhicules utilitaires, aux énergies hybride et électrique témoignent de notre volonté d'être aussi exemplaires que nous sommes exigeants. La mise en place au cours des prochains mois d'un plan d'action destiné à réduire la circulation des véhicules les plus polluants s'inscrit dans la même démarche exigeante et pragmatique.

Au-delà de l'évolution du cadre législatif dont la responsabilité incombe au gouvernement, nous travaillons d'ores et déjà sur des mesures d'accompagnement garantissant aux ménages concernés une vraie préservation de leur mobilité comme de leur pouvoir d'achat.

Parce que la lutte contre la pollution tient autant à un changement d'énergie qu'à un changement de mentalités et des pratiques, nous continuerons à développer les transports collectifs et la complémentarité des modes de déplacement.

Le prolongement du T3 que nous conduisons jusqu'à la porte d'Asnières et que nous envisageons jusqu'à la Porte Maillot et au Sud également participe de cette transition au terme de laquelle Parisiens et Franciliens pourront profiter d'une ville à la fois plus mobile et moins polluée.

De la même manière, nous favoriserons le covoiturage et l'auto-partage en réservant des places de stationnement à celles et ceux qui s'y astreignent.

Enfin nous étendrons les zones 30 notamment aux abords des équipements fréquentés par les scolaires ou nos aînés pour favoriser une circulation plus apaisée et plus fluide dans une ville qui assume de privilégier la mobilité de tous à la vitesse de quelques-uns.

Mes chers collègues, parce qu'elle conditionne directement la santé de nos concitoyens, la lutte contre la pollution n'a pas de prix. Elle a un coût élevé que nous devons assumer courageusement tout au long des six prochaines années. C'est ce que nous faisons dès le premier Conseil de Paris en proposant d'améliorer la réponse des pouvoirs publics en cas d'alerte, de réduire puis d'éradiquer le diesel, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives de transports pour la métropole. De cette manière je suis persuadée que nous ferons de la transition écologique une chance pour la justice sociale, le dynamisme économique et le rayonnement culturel de Paris.